

Association des amis et anciens élèves du Lycée Denis-de-Rougemont ALDDR

Assemblée générale 2011

Procès-verbal du 23 novembre 2011

La séance a lieu au Musée de l'Areuse à Boudry

Excusés:

Mmes E. Berger, S. Berger, F. Bonhote, M.-C. Faessler, S. Naudy, MM C. Berger, P. Favre, R. Monnier, P.-A. Steiner, S. Stoeckli, B. Walder et J. Widmer.

Le président ouvre la séance à 17h30. Il souhaite la bienvenue aux participants et remercie M. P.-H. Béguin qui a mis à disposition "son musée de l'Areuse" pour notre séance.

L'ordre du jour n'appelle aucune modification.

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 10 novembre 2010

Le P.V. de l'assemblée générale est accepté avec remerciements à son auteure.

2. Rapport du président de l'Association (H. Gaze)

Par ces temps chahutés, les lycéens et les lycéennes d'aujourd'hui sont appelés à bâtir l'avenir qu'ils auront à inventer. Les membres de notre association tout comme les élèves et enseignants du Lycée sont conscients de leur responsabilité face au futur et voudraient y apporter une touche positive et éclairée. C'est dans cet esprit que votre comité a traversé la période couverte par ce rapport. Il s'est réuni deux fois, comme de coutume, pour faire avancer les dossiers qui vous seront présentés aux points 4 et 5 de cette séance. Le président souligne l'efficacité et la qualité du travail fourni par le comité, composé de personnalités d'exception. Il lui exprime sa gratitude. En dehors de ces deux réunions formelles le duo présidentiel s'est retrouvé à de nombreuses reprises pour concrétiser les actions avalisées par le comité. M. H. Gaze dit avec enthousiasme sa reconnaissance envers M. J.-J. Clémençon qui l'appuie inconditionnellement, et en tout temps, avec les qualités et la volonté que nous

lui connaissons. Avec un tel soutien le président se sent à la fois éperonné et prémuni contre tout dérapage et d'éventuelles léthargies.

Selon nos statuts les buts de nos actions ont été pendant cet exercice :

- -Le petit plus dans l'escarcelle culturelle et citoyenne des étudiant(e)s du Lycée
- -La stimulation de l'effort personnel des élèves
- -Le développement de notre arsenal de communication, d'échange et de visibilité
- -L'installation d'outils visant à des rentrées financières, ceci après tarissement de la source "des Puces du livre".

Concrètement voici le bilan de notre activité:

Notre rédactrice Mme M.-C. Haller a fait paraître le "Courrier des anciens", notre principal support de communication entre tous les membres. La publication, par ce canal, de la meilleure rédaction de bac de l'année, récompensée du prix de l'ALDDR, permet au lecteur d'apprécier le talent de nos bachelier(e)s.

Merci à M.-C. Haller de renouveler chaque année cette tâche avec talent et efficacité.

L'ALDDR a récompensé trois élèves pour leurs performances particulièrement brillantes aux examens de maturité. Ces trois lauréats sont Louise Bergquist, Clara Skupiens et Clara Guo.

Par sa Fondation, l'ALDDR a, une nouvelle fois, soutenu financièrement la participation du Lycée à la Voga Longa de Venise.

Le projet "actions spéciales" a été finalisé. Il s'agit d'inviter à intervalles réguliers une personnalité emblématique et de grande renommée du monde politique, scientifique, culturel ou artistique, pour donner une conférence aux élèves du Lycée. Dans ce contexte, une conférence est prévue pour le printemps 2012 avec le sénateur Dick Marty qui a accepté l'invitation. Cette première n'a pu être concrétisée qu'avec l'appui de M. G. Petitpierre, membre de notre comité.

La construction du site web de l'ALDDR est en voie d'aboutissement. Il figurera comme onglet sur le site du Lycée. Les différentes pages ont déjà été rédigées et la mise en place est imminente. Merci à notre nouveau webmaster M. Robert Michel et à M. Y. Amey responsable du site du Lycée.

L'ALDDR a besoin de nouvelles entrées financières. Dans cette optique, elle a monté avec sa Fondation une action "Vin" qui vous sera présentée au point 4. Une sous-commission composée de L. North, M.-C: Haller, M.-C. Faessler et Y. Delamadeleine se préoccupe du recrutement de nouveaux membres de l'ALDDR auprès des bacheliers des dix dernières années; une nouvelle procédure assistée de moyens informatiques va être mise en place. Je vous invite à solliciter l'adhésion de vos amis et connaissances à notre association. Pour notre part, dans le même but et avec le consentement de la Direction du Lycée, nous allons faire un appel auprès des professeurs anciens ou actuels. Rappelons que les cotisations des membres constituent la seule source financière de l'ALDDR

3. Rapports du trésorier et des vérificateurs de compte

M. Y. Delamadeleine présente les comptes pour l'exercice 2010. Les frais sont détaillés et très semblables à ceux de 2009. Au 31 décembre 2010 le capital est de CHF 7395.47.

MM. C. Berger et E. Dubois ont vérifié les comptes et ne peuvent que féliciter M. Y. Delamadeleine pour l'exactitude et la clarté de son rapport. Les comptes sont adoptés par les membres de l'assemblée. Les vérificateurs sont reconduits dans leur tâche pour l'exercice 2011.

M. Y. Delamadeleine présente le budget 2011 semblable à celui de 2010. Le montant de la cotisation reste de CHF 20.-

4. Rapport du président de la Fondation (J.-J. Clémençon)

La parole est donnée à M. J.-J. Clémençon qui nous lit un rapport précis et concis dont voici l'exacte intégralité :

Séances

Durant l'exercice écoulé, la Fondation de l'Association des Anciens Elèves du Gymnase Cantonal de Neuchâtel (AAEG) a tenu une séance, le 5 mai, laissant à ses membres la faculté de rejoindre le Comité ALDDR dans sa séance de travail du 22 septembre. Les démarches nécessaires à l'adaptation des statuts de la Fondation à la nouvelle dénomination de l'Association se sont poursuivies et la procédure arrive à bout touchant. Les mutations intervenues au sein du Conseil de fondation ont été enregistrées auprès du Registre du Commerce et des banques.

Activités

Par les temps qui courent, il n'est pas très aisé de trouver les moyens les plus aptes à regarnir le capital de la Fondation. La réflexion s'est donc poursuivie quant à la recherche de fonds et a abouti au lancement d'une opération de vente de vins dont chacun a été informé avec l'envoi de l'invitation à la présente séance. Nous vous recommandons vivement de réserver bon accueil à cette proposition que nous avons pu mettre en place grâce à la compréhension de M. Perrochet et de la Maison Carrée à Auvernier. Les bouteilles seront somptueusement habillées, en contre étiquette, par une œuvre originale de Vincent North, généreusement offerte par l'artiste.

En 2011 et selon une tradition bien établie, la Fondation a accordé un subside de 3'000 au Lycée pour la participation de celui-ci à la Vogalonga. Au surplus, elle s'est impliquée dans les projets de l'ALDDR: préparation de la conférence Marty (prévue pour le printemps 2012), élaboration des pages internet hébergées dans le site du Lycée, élaboration d'une nouvelle procédure de recrutement, etc., tous sujets conduits en bonne et efficace harmonie avec le

Comité ALDDR et son président, qu'il faut remercier de son incroyable disponibilité et de son enthousiasme jamais démenti.

Comptes

Les comptes de la Fondation, qui ont été soumis à l'Office de surveillance, présentent au 31 décembre 2010 un capital de CHF 66'771,80, soit une augmentation de CHF 240,44 par rapport à l'exercice précédent (4'221,63 en 2009 par rapport à 2008!). On se retrouve dans une situation serrée conforme aux frilosités des marchés : espérons que nous ne nous trouvons pas à l'orée d'une glaciation! Signalons enfin que, par décision du Grand Conseil, la surveillance des fondations sera désormais commune aux cantons de Neuchâtel, Jura, Vaud et Valais, avec siège à Lausanne, ... et émoluments pour un service gratuit jusqu'ici.

Nos remerciements vont aux membres du Conseil de fondation, notamment sa vigilante trésorière Mme S. Naudy, ainsi qu'au Comité ALDDR et à la direction du Lycée pour leur fidèle appui.

M. J.-J. Clémençon donne la parole à notre président M. H. Gaze.

5. Nomination d'un nouveau membre au sein du Comité de l'ALDDR

Monsieur Robert Michel est membre de notre association, il est aussi un des rares fidèles de nos assemblées générales. C'est lors d'une de ces dernières qu'il a proposé spontanément son aide pour l'installation d'un site informatique. Nous avons accueilli cette offre généreuse et bénévole avec un immense plaisir et beaucoup de reconnaissance. Les contacts ont été pris et le travail a commencé. Lorsque nous avions discuté d'un éventuel élargissement du comité, nous avions convenu de cibler d'abord la fonction avant de déterminer la personne optimale pour la remplir. Ainsi avec M. R. Michel nous respectons parfaitement cette procédure.

Monsieur Robert Michel est un archéologue passionné et un expert hors du commun en informatique ; né à Lausanne, il fait ses classes à Genève et à Berne. Il fréquente le Gymnase cantonal de Neuchâtel en tant qu'étudiant externe et obtient une maturité scientifique en 1979. A l'Université de Neuchâtel il décroche une licence ès lettres en Archéologie, Histoire et Ethnologie. Passionné de chiffres, il fait ensuite un certificat « postgrade » en statistique à la faculté de droit et de sciences économiques. En 2002 il soutient une thèse de doctorat en sciences humaines sur la typologie et la chronologie de la céramique néolithique.

Actuellement il est archéologue indépendant et médiateur culturel dans le cadre de sa propre entreprise Archéo Facts. Il y offre en particulier ses services dans l'installation et la gestion de sites internet.

Par acclamation l'assemblée générale décide de nommer au comité M. R. Michel; ce dernier remercie l'assemblée.

6. Informations sur la vie du Lycée

La rentrée 2011-2012 s'est bien passée. Aujourd'hui le Lycée compte 38 classes soit 3 de moins que l'an passé. Pour le futur, Monsieur Ph. Robert prévoit un tassement des effectifs voire une diminution. La baisse démographique et la volonté du DECS de promouvoir les filières professionnelles expliquent la diminution des inscriptions au LDDR. La fermeture de la classe de première à l'antenne du Lycée au Val de Travers a suscité bien des réactions dont la presse s'est faite l'écho. Pétitions, séances de sensibilisation dans les classes de l'école secondaire, information aux parents, discussions avec M. Ph. Gnaegi et son département : tout fut mis en œuvre pour favoriser l'augmentation des effectifs de l'antenne du Val de Travers afin d'ouvrir une classe de première en 2012-2013.

Le 21 novembre 2011, Monsieur Ph. Gnaegi, a organisé une conférence de presse pour informer le public et expliquer les dispositions prises. La filière sport-élite pour tout le canton n'a pu être ouverte, à Fleurier, en 2011-2012; elle sera exclusivement proposée sur le site du LDDR de Neuchâtel. Fin octobre 2011, sur inscriptions provisoires, 25 élèves se sont engagés à suivre leur filière gymnasiale à Fleurier. Pour favoriser ces effectifs, de nouvelles mesures ont été prises. Au Val de Travers une option spécifique biologie-chimie sera proposée dès septembre 2012. Selon les préinscriptions, 6 élèves se lanceraient dans cette nouvelle option, alors que les autres s'inscriraient dans les filières existantes : italien, espagnol ou économie et droit.

Toutefois il faut attendre le 7 mars prochain pour comptabiliser valablement les inscrits. Pour ouvrir une classe il faudra au moins 16 élèves. Les autorités sont confiantes.

Les activités culturelles prévues pour 2011-2012 sont nombreuses.

Dates déjà annoncées :

22-23 mars au Centre Durenmatt un spectacle de l'OS musique

28 et 29 mars : à la chapelle de la Maladière un spectacle chorale et orchestre avec Sylvain Muster

10,11 et 12 mai : théâtre « Kathie et l'hippopotame » de Mario Vargas Lliosa Non encore agendée une manifestation préparée par l'OS musique en collaboration avec des élèves de cours facultatifs.

Le Lycée a ouvert avec un joli succès un cours facultatif de chinois. Les contacts avec l'ambassade de Chine permettent d'entrevoir de belles perspectives d'échange avec Pékin. L'école poursuit ses échanges, avec Bilbao pour les élèves d'espagnol, avec Bologne pour ceux d'italien et, selon la tradition, un échange avec Esslingen.

Le Lycée organise avec l'appui de M. Pascal Gueissaz, des journées liées à l'orientation pour les élèves de 3 MG, en avril 2012. Ainsi le Lycée espère

donner une large vision des ouvertures offertes après la maturité. Les intervenants prévus sont :

- -M. J.-A. Maire, Conseiller national et Conseiller stratégique du chef du DECS
- -Mme V. Meffre de l'OFS, section système de la formation
- -M. P. Gueissaz et ses intervenants de Contactplus, entreprise de recrutement, Le Lycée s'est vu attribué la médaille de bronze au concours organisé par Energo (centre de compétence pour l'efficacité énergétique dans le bâtiment), pour sa gestion économique du chauffage.

Enfin M. Ph. Robert déclare son bonheur d'être le directeur du Lycée.

7. Divers et date de la prochaine séance

Dans le numéro 33 du « courrier des anciens » est relevé le succès rencontré par l'exposition « Griffures de lumière » initiée par Mme M. Milliquet, professeur de français. Ajoutons que cette exposition a été menée à bien grâce à la collaboration de M. D. Sorrenti, professeur d'arts visuels.

Une question sur la possibilité de monter une exposition dans les murs du Lycée a été écartée : ce n'est pas dans les compétences de l'association d'y répondre.

La prochaine assemblée générale se tiendra le mercredi 21 novembre 2012 à 17h30.

La parole n'est pas demandée.

La séance est levée.

Le président, M. H. Gaze, donne la parole à M. P.-H. Béguin, conservateur du musée et maître des lieux. M. P.-H. Béguin avec un enthousiasme communicatif nous emmène dans l'Histoire du « Musée de l'Areuse » et par là nous fait découvrir au travers des évènements historiques le rayonnement de cette ville qu'a été Boudry.

Le président remercie le conservateur pour le délicieux moment qu'il vient de nous offrir. Il le félicite pour sa passion et admire son sens de la communication. L'assemblée est invitée à découvrir la salle très fermée du 1^{er} étage qui recèle toutes sortes de trésor.

Un apéritif servi dans les lieux clôt cette séance.

La secrétaire Anne-Marie Naudy